



Le président de Conservation lac à la Truite Orford, Bertrand Larivée, la directrice générale de Corridor appalachien, Mélanie Lelièvre et la présidente Marie-Josée Auclair.

(Photo TC Media – Charles-Antoine Rondeau)

18 Février 2017

Le boisé du lac à la Truite protégé à perpétuité

Charles-Antoine Rondeau
charles-antoine.rondeau@tc.tc

ENVIRONNEMENT. Grâce entre autres à une grande mobilisation citoyenne, Corridor appalachien fait l'acquisition d'une propriété de plus de 18 hectares, à Orford, et en annonce la protection à perpétuité.

C'est le président de l'organisme Conservation lac à la Truite Orford, Bertrand Larivée, qui est l'instigateur du projet. S'impliquant dans la protection de l'environnement depuis plus de 30 ans, il est fier d'assister à ce qu'il considère être la concrétisation de ses efforts. « Il y avait un projet de construction d'une route qui aurait passé au travers. C'était donc important, car il s'agit de protéger un milieu humide. C'est la principale source d'alimentation du lac », informe-t-il.

Ce dernier a atteint son objectif de mobiliser la population environnante. Des 150 personnes rencontrées, non moins de 108 ont contribué de façon substantielle. « J'ai rencontré les gens et je les ai convaincus un par un. L'aide de Corridor appalachien a aussi été très importante. Sans eux, je ne crois pas qu'on aurait été capable de réaliser ce projet », de poursuivre M. Larivée.

La présidente de Corridor appalachien, Marie-Josée Auclair, explique que l'achat de cette propriété, située en périphérie du parc national du Mont-Orford, permettra d'agrandir la zone protégée autour du parc. Plusieurs espèces en situation précaire, dont le pioui de l'est, la grenouille des marais et la salamandre sombre du nord vivent d'ailleurs sur ce territoire. « La valeur écologique de la propriété est indéniable. Il y a aussi toute cette mobilisation citoyenne qui est extraordinaire et très inspirante », laisse-t-elle entendre.

Une fois que Conservation lac à la Truite Orford aura complété le processus pour devenir un organisme de conservation reconnu légalement, la nouvelle aire protégée lui sera léguée. Cette dernière s'ajoute aux 2800 hectares actuellement protégés par Corridor appalachien. « C'est super de voir que les gens embarquent et adhèrent à cette vision. On espère que ça va semer des graines et que d'autres communautés feront de même », ajoute Mme Auclair.

L'adjoint du député de Brome-Missisquoi Denis Paradis, Julien Lavallée, a tenu à souligner l'implication des acteurs locaux présents et des nombreux donateurs. « Le gouvernement canadien est fier d'appuyer ces efforts grâce au Programme de conservation des zones naturelles. Ça va directement dans le cadre de notre engagement à protéger les habitats fauniques d'importance au Québec et au Canada. On vous remercie de contribuer à protéger ce territoire de façon perpétuelle », a-t-il indiqué.

Ce texte provenant de TC Média Nouvelles.ca est une copie en format web. Consultez-le gratuitement en version interactive dans l'application TC Média Nouvelles.ca.

Le lien rapide de cet article est : <https://goo.gl/p5N6ff>